

25 mai 1989 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Interview de M. François Mitterrand, Président de la République dans "Le Soleil de Dakar" du 25 mai 1989, sur l'état de la francophonie et sur la nécessité de défendre la langue française notamment par rapport à la langue anglaise.

QUESTION.- Monsieur le Président, comment concevez-vous la francophonie, quelle signification donnez-vous au rendez-vous dans la capitale sénégalaise ?

- LE PRESIDENT.- La francophonie, je l'entends comme une véritable communauté. A Québec, les chefs d'Etat de quarante peuples répartis sur cinq continents ont proclamé que cette communauté était "solidaire". Voilà un adjectif qui lui donne à mes yeux tout son sens. Elle est unie par la langue française, langue de culture, de communication et de développement, langue aussi des sciences et des techniques.

- Par le choix de Dakar, comme lieu du 3ème sommet francophone, nous avons voulu reconnaître la place de l'Afrique dans l'histoire de la francophonie.\

QUESTION.- De quel apport a été l'Afrique dans l'évolution de la francophonie ?

- LE PRESIDENT.- L'émergence de la francophonie n'aurait pas existé sans les efforts, aux côtés de la France et du Québec, des pays africains. Grâce au Président Senghor mais aussi grâce au Président Bourguiba et au Président Diiori qui vient malheureusement de s'éteindre, l'Agence de Coopération Culturelle et Technique, qui demeure la seule organisation internationale intergouvernementale de la francophonie, a pu être créée au mois de mars 1970, lors de la première conférence des pays entièrement ou partiellement de langue française qui s'est tenue en terre africaine, au Niger.

- Depuis la mise en place de cette institution, ciment de la francophonie, les pays africains n'ont pas cessé de porter un vif intérêt aux actions entreprises dans ce domaine par leur participation active. L'Afrique francophone est toujours présente lors des réunions d'instances francophones, que ce soient celles de l'ACCT ou les sommets des chefs d'Etat et des pays ayant en commun l'usage du français. Elle aide à l'élaboration des projets majeurs de la coopération et à leur mise en place. Elle défend ardemment la place de la langue française au sein des organisations internationales, notamment à l'ONU.\

QUESTION.- Au Sommet de Paris vous déclariez que la francophonie était en train de sortir "d'un long sommeil". Quel constat faites-vous aujourd'hui avec le temps ? La francophonie est-elle en train d'avancer à grands pas ou bute-t-elle contre des obstacles ?

- Au sommet de Québec de septembre 1987, l'accent avait été mis sur la solidarité entre le Nord et le Sud au sein du monde francophone par le biais d'un programme de projets de développement réalisé à 80 % aujourd'hui. Peut-on espérer une extension de ce programme ou bien une reconduction ?

- LE PRESIDENT.- Je parlais en effet d'un long sommeil. Le sommet de Paris a permis de franchir une étape nouvelle dans la construction de la communauté francophone et, depuis, cette construction avance à grands pas. Le sommet de Québec a confirmé les ambitions et les buts de ce qui avait été l'expérience réussie de Paris. Le sommet de Dakar, le premier en terre africaine, représentera une étape décisive dans cette avancée. C'est en effet le sommet de la consolidation des acquis : la plupart des programmes de coopération seront reconduits et nous nous

pencherons sur l'avenir des institutions francophones pour apporter aux mécanismes qui existent les adaptations nécessaires que l'expérience a révélées utiles.

- Mais, à Dakar, il n'y aura pas simplement reconduction mais aussi innovation et extension. Des domaines nouveaux sont à l'ordre du jour : l'environnement tout d'abord, et chacun sait, après notamment la tenue de la Conférence de La Haye, l'importance de ce thème et l'éducation, et la formation aussi, que le Président Abdou Diouf a eu la judicieuse idée de proposer.

- Un troisième thème va à n'en pas douter prendre une très grande importance : celui des langues et cultures nationales. Tous les pays francophones - hormis la France - parlent bien sûr le français, mais disposent d'une autre langue au moins, souvent de plusieurs. Certes la francophonie n'a jamais envisagé de défendre le français au détriment de ces autres langues. Cela va sans dire, mais, comme le disait un jour Talleyrand, cela va mieux encore en le disant. Nous le dirons donc avec force à Dakar et nous prendrons des dispositions pour que des décisions concrètes soient prises en faveur de ces langues et de ces cultures.

QUESTION.- Le Sénégal hôte du prochain sommet a beaucoup insisté par la voix de son chef d'Etat pour que l'éducation et la formation soient inscrites à l'ordre du jour. Que pensez-vous de cette initiative ?

- LE PRESIDENT.- La France se réjouit de l'heureuse initiative du Sénégal. Les questions d'éducation et de formation apparaissent aujourd'hui, à juste titre, comme un secteur d'intervention stratégique, à la fois pour la défense et l'expansion du français, la consolidation de la communauté francophone et le développement des pays qui la constituent.

- Le sommet favorisera une action conjuguée de tous les partenaires francophones autour de projets innovateurs dans les domaines scolaire et extra-scolaire.

- C'est ainsi que des initiatives intéressantes sont proposées en vue de renforcer les centres de français, langue étrangère, de développer l'enseignement à distance, l'enseignement du français ou la formation des personnels de l'éducation, auxquelles la France participera tout en poursuivant son action pour la scolarisation des enfants francophones.

QUESTION.- La communication audiovisuelle semble être privilégiée dans l'espace francophone au détriment de l'écriture (presse écrite notamment). Ce choix vous paraît-il le meilleur quand on sait le rôle de l'écrit pour toute langue ?

- LE PRESIDENT.- C'est une apparence qui est fautive. La francophonie doit être défendue dans tous les domaines, qu'il s'agisse de l'écrit ou de l'audiovisuel. Un effort très significatif est consenti pour le livre sur divers programmes comme la collection du livre de poche francophone ou la promotion de l'édition francophone dans les Salons du Livre. Nous souhaitons également lancer à Dakar un nouveau programme important en faveur de la lecture en Afrique.

- Mais, il est légitime qu'un effort tout aussi important soit consenti dans le secteur audiovisuel car c'est de nos jours le vecteur principal de diffusion de la culture. Il doit s'agir non seulement de diffuser des émissions françaises ou francophones du nord et c'est le rôle par exemple de TV5 ou de Canal France International mais de permettre que les pays du Sud puissent réaliser leurs propres images et les diffuser au Nord et cela nécessite en effet des efforts importants.

QUESTION.- Vous vous êtes élevé un jour contre "la plainte du français perdu" mais l'hégémonie de l'anglais est parfois tellement forte. Par exemple, le fait qu'un institut comme l'Institut Pasteur ait décidé d'éditer ses publications en anglais est symbolique de la force de l'anglais. Quel est votre sentiment sur cette situation ?

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas qu'il faille percevoir la francophonie comme une forteresse assiégée par l'anglais. Il s'agit moins de s'attaquer à l'anglais, qui est à l'évidence une grande langue internationale, que d'affirmer des liens de solidarité autour du français, langue commune à plus de quarante peuples. La défense de notre langue doit s'exercer dans tous les domaines. Depuis le XVIIIème siècle, des centaines de découvertes scientifiques majeures ont été exprimées en français. Nos chercheurs doivent s'en souvenir et ne pas se précipiter tête baissée vers l'anglais, ce que la plupart du temps les autres ne leur demandent même pas.

- Cela dit, la décision de l'Institut Pasteur d'éditer ses annales en anglais est affligeante sans être pour autant significative. Je n'ai pas manqué, pour ma part, d'exprimer ma réprobation devant

une attitude qui ne s'imposait pas. Depuis, la situation a bien évolué. L'Institut Pasteur, sensible aux critiques venues de tout le monde francophone, a pris la décision, dont je le félicite vivement, de créer un nouveau périodique, uniquement en français, qui reprendra le titre séculaire d'"Annales de l'Institut Pasteur". Les fascicules spécialisés qui l'accompagnent, inséreront des articles en français et en anglais tout en invitant les auteurs anglophones à accompagner leurs textes d'un résumé en français. Pour aboutir à ce résultat, il a fallu négocier, convaincre. Si nous avons réussi, c'est grâce aux Québécois, aux Maghrébins, aux Africains. La voilà bien, la solidarité des Francophones.\

QUESTION.- La création prochaine d'une Université francophone à Alexandrie (Egypte) va dans le droit fil de la coopération scientifique amorcée avec la mise en place de l'Université des réseaux d'expression française (UREF). Qu'attendez-vous de cette action commune de grande envergure ?

- LE PRESIDENT.- Il s'agit en effet d'un projet majeur dont la valeur symbolique et politique est grande. Cette université, située en Egypte, dans un lieu qui sera appelé à jouer à nouveau un rôle culturel éminent avec la reconstitution projetée de la Bibliothèque d'Alexandrie, devrait permettre, grâce à son enseignement en administration et gestion comme en nutrition et santé, de fournir aux pays francophones des formateurs cadres - et de haut niveau -. Elle s'inscrit dans la démarche entreprise au Sommet de Québec pour organiser l'espace universitaire francophone, démarche qui a déjà conduit à la création de l'université des réseaux d'expression française dont les réalisations concrètes constituent l'un des principaux succès des sommets.\

QUESTION.- Pour beaucoup de spécialistes l'enseignement du français et plus généralement en français s'est dégradé dans beaucoup de pays francophones avec à leur tête parfois la France. Quel est votre diagnostic à ce sujet et quelles solutions préconisez-vous ?

- LE PRESIDENT.- Pour les pays en développement de la famille francophone, la langue française est une voie d'accès au progrès et à la modernité. Mais, dans le même temps, le français doit être perçu par les langues nationales comme un élément de complémentarité et d'enrichissement mutuel.

- Or force est de constater que les manuels d'enseignement du français produits depuis plus de 20 ans en Afrique sont parfois inadaptés, parce que les méthodes pédagogiques dont ils s'inspirent ne prennent pas suffisamment en compte les contextes sociaux et linguistiques des apprenants africains.

- C'est pour remédier à cette situation préoccupante que l'enseignement du français figure comme un point majeur du thème éducation et formation, qui sera abordé au Sommet de Dakar. L'efficacité des systèmes éducatifs des pays francophones passe en effet par l'amélioration significative de l'enseignement de notre langue commune.\

QUESTION.- Le Français en général et les écoliers français en particulier ignorent les chefs d'oeuvre de la "francophonie africaine". Si la francophonie pleinement assumée implique un dialogue nécessaire des cultures, qu'est-ce que le gouvernement français compte faire dans ce sens pour éviter une "francophonie à sens unique" ?

- LE PRESIDENT.- Il convient, en premier lieu, de rappeler que la France a constamment souligné l'importance des échanges entre pays du Nord et pays du Sud dans le domaine culturel. Elle a soutenu, dès l'origine, l'initiative du Vietnam en vue de créer une collection de livres de poches francophones à prix réduit, susceptible d'assurer une large diffusion des chefs d'oeuvre de la littérature francophone, notamment africaine, dans l'ensemble des pays d'expression française. Ce projet est aujourd'hui largement réalisé et apparaît, sans doute, comme l'une des réalisations marquantes de la coopération multilatérale francophone.

- Il est indispensable de favoriser la diffusion des cultures nationales des pays du Sud dans le Nord et également dans d'autres pays du Sud. Ces échanges traduisent le signe de la vitalité de l'espace francophone. C'est dans cet esprit que la France s'est prononcée en faveur de la création d'un fonds de soutien aux études et à la recherche sur les langues et civilisations africaines.

- En outre, la France a déjà largement contribué à la présence de la littérature africaine dans différents salons du livre qui se sont tenus ces dernières années à Paris. Elle poursuivra cette action en faveur de la diffusion des auteurs africains dans les pays du Nord.\

action en faveur de la diffusion des auteurs africains dans les pays du Nord.\

QUESTION.- Enfin, monsieur le Président, que peut faire la francophonie en faveur de la démocratie, de l'environnement et des défis qui se dressent sur notre chemin ?

- LE PRESIDENT.- La francophonie peut et doit oeuvrer en faveur de la démocratie et vous savez qu'un des thèmes des discussions politiques du Sommet sera celui des droits fondamentaux. Comment ne pas les évoquer deux mois avant la commémoration du Bicentenaire de la Révolution française ? Je vous rappelle également que la coopération juridique et judiciaire est également un des enjeux majeurs du Sommet.

- Quant à l'environnement, inscrit à ma demande à l'ordre du jour du Sommet, et c'est là une nouveauté, il sera nécessaire d'en parler et d'agir car la planète est confrontée à de nombreux défis en cette fin de siècle (sécheresse, inondations, désertification, déforestation). Le sujet est vital pour nous tous et je vous rappelle que le Président Diouf et moi-même avons, en compagnie d'autres dirigeants, adopté à La Haye une déclaration qui est un premier pas vers une plus grande protection de l'atmosphère. J'espère qu'ici, à Dakar, les autres Etats participants au Sommet pourront adhérer aux principes de cette déclaration de la Haye.\